

COMMUNIQUÉ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 23 MAI 2022

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société Générale Marocaine de Banques, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, au capital de 2.152.500.000,00 Dirhams, dont le siège Social est à Casablanca, 55, boulevard Abdelmoumen, s'est tenue le lundi 23 mai 2022 à 10 heures au siège social, sous la présidence de Monsieur Laurent GOUTARD, Président du Conseil de Surveillance à l'effet d'approuver les comptes clos au 31 décembre 2021 et les résolutions qui lui ont été soumises.

Les états de synthèse relatifs à l'exercice 2021, publiés dans le journal d'annonces légales, « les Inspirations Ecos » du 31 mars 2022 et certifiés par les Commissaires aux Comptes, ont été dûment approuvés par les actionnaires et n'ont subi aucune modification.

De même, toutes les résolutions publiées préalablement à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire dans le journal d'annonces légales « Finances News Hebo » du 21 avril 2022, ont toutes été approuvées, sans aucune modification.

Laurent GOUTARD

Président du Conseil de Surveillance